Le matériel

Autor(en): **Laubscher, A.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **22 (1975)**

Heft 10

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-366185

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Le matériel

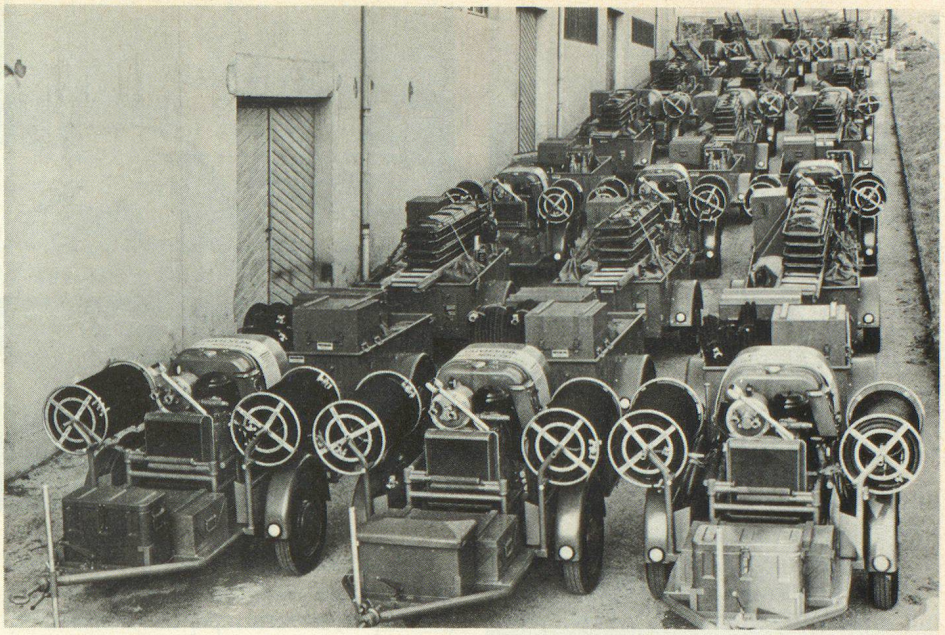

Avez-vous déjà visité un local, dans lequel est entreposé du matériel de la protection civile?
Si vous le voulez bien, suivez-moi, car nous allons imaginer que nous découvrons ensemble ce qui se trouve dans un de ces locaux. Une odeur de benzine, d'huile et de caoutchouc nous surprend lorsque nous ouvrons la porte. Quel ordre magnifique règne dans ces lieux! Tout est bien aligné, entassé et prêt à être utilisé en cas de nécessité.
Commençons par examiner de plus près ce qui se trouve à notre droite. Il s'agit de matériel que l'on utilise pour lutter contre des grands incendies. Ces machines fixées sur des châssis avec des roues à pneus sont des motopompes qui servent à prendre l'eau dans les lacs, rivières, etc., et la conduire, au moyen de tuyaux, jusqu'aux endroits où on en a besoin pour éteindre les incendies. Derrière ces machines sont entassés des accessoires tels que bassins transportables, bâches servant à créer des réserves d'eau, tuyaux rigides en fer ou en matière plastique.

Vis-à-vis de nous a été déposé le matériel que l'on utilise pour sauver des gens. On voit également des machines sur roues à pneus; ce sont des compresseurs qui produisent de l'air sous pression servant à faire fonctionner des outils pneumatiques. Ces outils permettent aux sauveteurs de la protection civile de se frayer un passage dans les endroits pleins de décombres.

Dans ces caisses sont des tronçonneuses à moteur, utilisées pour découper le fer, la pierre, le béton et le bois. Il y a aussi des chalumeaux découpeurs servant à sectionner des rails, des poutrelles de fer, etc. Ces machines fonctionnent au moyen d'une flamme alimentée par de l'oxygène et de l'acétylène.
Au fond du local, ce que l'on voit sur ces grands rayons, est le matériel servant à soigner et à transporter les personnes blessées.
Légèrement à gauche se trouve le matériel technique fort impressionnant du service des transmissions; c'est-à-dire tout ce qui permet aux sauveteurs de communiquer entre eux. Comme vous pouvez le voir, il y a là des appareils de radio, des téléphones, des assortiments pour la construction de lignes téléphoniques, etc.

Et puis il y a encore quantité d'autres choses fort intéressantes pour le service atomique et chimique, qu'il serait trop long de vous expliquer ici. Si vous désirez en savoir davantages, adressez-vous à l'Office communal de la protection civile, qui vous donnera très volontiers de nombreux renseignements et vous fera visiter les locaux de la commune. Je suis certain qu'une telle visite vous intéressera beaucoup.

Neuchâtel, février 1975

Le chef cantonal
de la protection civile
A. Laubscher

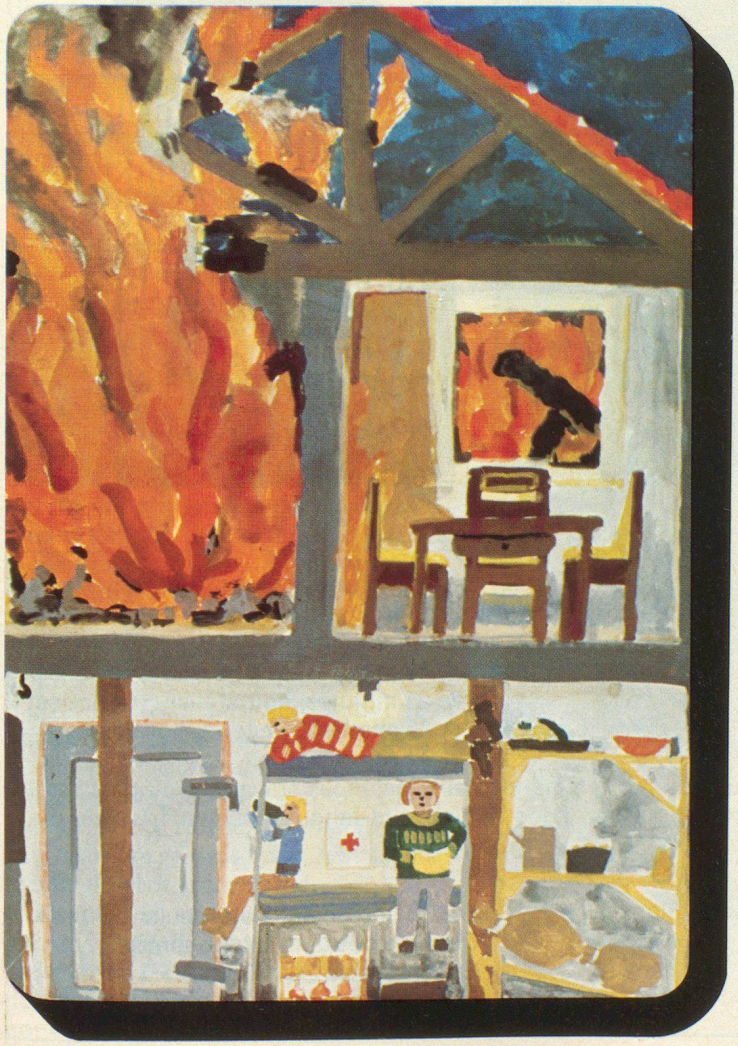

◀ *La protection civile protège les hommes*